

Rhône



Depuis 2013, tous les deux ans, la Nuit de l'agriculture est un moment attendu par de nombreux exploitants, leurs familles et leurs partenaires.

ÉVÈNEMENT / Pour la 6^e fois, la FDSEA et les JA organisent la Nuit de l'agriculture. Cette année, elle est prévue le 30 novembre à Lacenas au domaine des Compagnons du Beaujolais.

La Nuit de l'agriculture le 30 novembre à Lacenas

C'est désormais une tradition : tous les deux ans, la FDSEA via l'association A2PROA et les Jeunes agriculteurs organisent la Nuit de l'agriculture. L'objectif est de proposer un événement qui donne la possibilité aux agriculteurs de participer à un temps festif, fraternel et fédérateur. L'idée a germé avant la 1^{re} édition en 2013 au sein du bureau de la FDSEA pour mettre en place au cœur de l'hiver une soirée pour les agriculteurs, leurs familles et leurs amis. En toute convivialité, c'est l'occasion de se rencontrer entre exploitants, de parler du métier, de l'agriculture, de l'avenir et de revoir des personnes chères. Lors de cette soirée, chacun met de côté ses difficultés et en profite pour se détendre autour d'un repas, d'un spectacle et d'une soirée dansante.

Le Beaujolais à l'honneur

Prévue le samedi 30 novembre au domaine des Compagnons du Beaujolais à Lacenas (2266 route des Compagnons 69640 Lacenas), quelques jours seulement après les fêtes célébrant l'arrivée des beaujolais nouveaux, « l'édition 2024 mettra à l'honneur le Beaujolais et ses producteurs. La convivialité sera au rendez-vous entre les agriculteurs, leurs proches et leurs partenaires. Un tel événement met aussi en lumière la cohérence et la cohésion qui existent sur un territoire donné », tient à souligner Noé Temmermann, chargé de mission à la FDSEA. Ce dernier œuvre à la préparation de ce temps fort du réseau aux côtés de 4 viticulteurs de l'Union territoriale Villefranche-Beaujolais-Saône : Jérémy Giroud, Jérémie Gauthier, Julien Nesme et Rober Verger.

Au programme de cette soirée prévue à partir de 19 h, un repas sur la thématique du Beaujolais préparé par le traiteur Maïsson de Belleville-en-Beaujolais :

apéritif, salade beaujolaise, coq au brouilly et gratin dauphinois, fromage, entremet pomme caramel et café, le tout arrosé de beaujolais blancs et rouges. Une soirée cabaret mettra l'ambiance qui se poursuivra tard dans la nuit avec un DJ qui fera danser toutes les générations. Il sera évidemment possible de se désaltérer à la buvette tenue par les JA du canton. « Moyennant 35 € par personne, les inscriptions réalisées avant le 15 septembre donneront droit à un coupon pour la buvette », ajoutent les organisateurs. Pour la partie logistique, il est à noter que des navettes sont prévues pour se rendre à la soirée (arrivée à 19 h et retour à 1 h du matin) aux départs de Mornant, Saint-Martin-en-Haut, Cours et Juliéas. Là aussi, ceux qui souhaitent bénéficier de ce service sont invités à se manifester auprès de la FDSEA avant le 15 septembre.

Emmanuelle Perrussel

✓ Renseignements et réservations auprès de la FDSEA du Rhône au 04 78 19 62 00.



SANITAIRE / Une nouvelle souche de sérotype 8 de Fièvre catarrhale ovine (FCO-8) apparue en août 2023 a repris sa circulation et a atteint les élevages du Rhône depuis quelques semaines. Un nouveau sérotype (FCO-3) impactant fortement les ovins est arrivé dans le nord-est de la France par les Pays-Bas et la Belgique. Les 2 sérotypes engendrent des signes cliniques (animaux malades) d'intensité variable pouvant aller jusqu'à la mort des animaux, y compris des adultes.

Cas cliniques de FCO, reconnaître et prévenir

Jusqu'à mi-2023, la FCO (d'autres souches et sérotypes) était présente en France depuis de nombreuses années sans signes cliniques, sauf dans de rares cas. Pour rappel, la FCO est une maladie virale « non contagieuse » affectant les ruminants domestiques (bovins, ovins, voire caprins) transmise par des moucheron piqueurs (culicoides). La maladie est strictement animale, non transmissible à l'homme et n'affecte pas les denrées alimentaires.

Ovins : signes cliniques et conséquences

Les ovins sont les plus touchés cliniquement avec une mortalité possible, très importante dans certains cas, et baisse de production (impacts FCO-3 ; impacts FCO-8). Signes cliniques (au moins 2 signes cliniques associés) : incubation de six à huit jours, fièvre, symptômes locomoteurs : démarche raide, atteinte plus fréquente des postérieurs et souvent des 4 membres, possibles lésions hémorragiques, ulcères et perte d'onglons, symptômes respiratoires : tachypnée, dyspnée, rhinite modérée, jetage nasal, conjonctivite, stomatite avec croûtes en région naso-buccale, ulcères dans la bouche et les naseaux, hypersalivation, tête gonflée, œdème de l'aube.

Conséquences sur la reproduction : baisse de la fertilité et de la prolificité des brebis, avortements. Sur les béliers : baisse de qualité de la semence jusqu'à stérilité. La libido réapparaît avant la fertilité avec retour à la normale entre 2 et 5 mois. Dans ¼ des cas, la stérilité est définitive. Dans ce contexte, il est recommandé de vérifier, à la saison suivante, l'aptitude des mâles à la reproduction, par examen de l'appareil génital externe et vérification de la qualité de la semence (NB : la qualité de semence ne reflète pas le pouvoir fécondant).

Sur les agneaux : agnelage difficile dans environ 10 % des cas, mortalité ; environ 2 fois plus de mortalité des jeunes : pneumonies, symptômes digestifs avec notamment diarrhée, arthrite, boiterie, syndromes nerveux, omphalophtébite.

Bovins : signes cliniques et conséquences

La proportion d'animaux atteints (morbidity) est plus faible qu'en ovins mais elle peut être élevée. La mortalité est possible, mais c'est avant tout la



L'un des symptômes de la FCO-8 en ovins, l'hypersalivation.

baisse de production qui peut être importante.

Signes cliniques (au moins 2 signes cliniques associés) : incubation de 6 à 8 jours, fièvre, hypersalivation, boiterie, œdème des pattes, congestion et ulcères dans la bouche, abattement, amaigrissement, conjonctivite, irritation du mufle, ulcères des naseaux, trayons enflés et rouges +/- œdème de la mamelle, baisse de production laitière de 3 à 5 %.

Sur la reproduction : le BTV 3 et 8 sont capables de passage transplacentaire et de malformations importantes chez les bovins. Ils causent des avortements, des anomalies cérébrales sur les avortons et les veaux nés à terme qui peuvent se manifester par une cécité ou un veau « idiot ». Ce passage transplacentaire du virus peut donner naissance à des veaux viropositifs pouvant présenter des signes cliniques de FCO. Les mâles peuvent excréter du virus dans le sperme. L'infection peut se transmettre lors d'une saillie, par insémination artificielle ou lors de transfert d'embryons. Un taureau infecté ne donne pas naissance à un animal positif. Le taureau peut devenir infertile.

Préconisations

- Surveiller les animaux matin et soir : état général, comportement alimentaire, hydratation, production.
- Contacter son vétérinaire rapidement pour qu'il soigne les animaux et qu'il déclare les cas à la DDPP.
- Limiter et sécuriser les mouvements depuis une zone atteinte pour ralentir la propagation de la maladie.
- Vacciner ses animaux (bovins et ovins) dès que possible afin de réduire l'impact



Irritation du mufle, symptôme de la FCO-8 en bovin.

clinique et, pour la FCO-8, la diffusion de la maladie.

Zoom sur la vaccination

Les vaccins disponibles en France contre le BTV-8 sont efficaces sur la nouvelle souche. Il convient de contacter son vétérinaire afin qu'il prenne en compte la situation sanitaire de l'élevage. Différents vaccins inactivés sont déjà disponibles contre le BTV-8 et 4. Ces vaccins nécessitent une ou deux injections de primovaccination et le délai de mise en place de l'immunité varie. Généralement, il faut compter six semaines (42 jours) entre la première injection de primovaccination et la mise en place de l'immunité complète. S'agissant d'une vaccination volontaire, l'éleveur peut vacciner directement ses animaux (sauf si la vaccination doit être certifiée - réalisation par un vétérinaire). Dans certaines situations d'urgence, les vaccins sont utilisés sous le régime d'Autorisation temporaire d'utilisation (ATU). Cela permet de protéger rapidement les animaux.

Vaccins disponibles en France et dont l'efficacité contre la nouvelle souche a été prouvée par l'Anses :

- BTV Pur sérotypes 4 et 8 : utilisable chez les bovins et les ovins (2 injections de primovaccination) ;
- Syvazul sérotypes 4 et 8 : utilisable chez les ovins uniquement (1 seule injection) ;
- Bluevac sérotype 8 : utilisation chez les bovins et les ovins (2 injections de primovaccination). ■

Source : GDSFrance, SNGTV, Anses

Situation de la FCO-8 dans le Rhône ✓

Mardi 27 août, une vingtaine d'élevages bovins et ovins ont des animaux confirmés infectés en FCO-8, avec de la mortalité en ovins. La situation évolue tous les jours, avec des déclarations de suspicion quotidiennes depuis le 20 août. ■

France

SANITAIRE / Au 23 août, 190 foyers du nouveau sérotype 3 de la fièvre catarrhale ovine (FCO-3) étaient recensés. Une propagation observée de près par le ministère qui annonçait le 23 août ne pas commander de nouvelles doses de vaccin dans l'immédiat. Les syndicats en appellent à l'État.

FCO : la propagation du sérotype 3 se poursuit

Le nombre de foyers du nouveau sérotype 3 de la fièvre catarrhale ovine (FCO-3) a plus que triplé en une semaine : la France en compte désormais 190, selon le bilan du ministère de l'Agriculture publié le 23 août (contre 61 au 16 août). La maladie a gagné quatre nouveaux départements dans le Nord-Est : Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Pas-de-Calais. Autant de territoires qui étaient déjà dans la zone réglementée de 150 km autour des foyers, où sont restreints les mouvements d'animaux sensibles (ovins, bovins et caprins). « On fait face à une explosion des cas, mais toujours à proximité des premiers foyers dans une zone qui s'élargit peu », a indiqué le ministère de l'Agriculture à l'AFP. La propagation de la FCO-3 s'accélère aussi dans les autres pays européens confrontés depuis plusieurs mois à la maladie : plus de 3800 cas aux Pays-Bas, presque autant en Allemagne et environ 500 en Belgique. Dans le Sud de la France, c'est un autre sérotype, la FCO-8 (présent depuis 2007 dans l'Hexagone), qui fait des ravages, avec plusieurs centaines de foyers et plus de



Contre la FCO, il est fortement conseillé de surveiller les animaux matin et soir ; de soigner les signes cliniques dès leur apparition ; de limiter la densité des culicoïdes et enfin de limiter et sécuriser les mouvements d'animaux.

4000 ovins morts en Ariège, dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Le ministère surveille l'évolution

La vaccination volontaire contre la FCO-3 a démarré le 12 août, avec un total de 6,4 millions de doses qui seront prises en charge pour les six régions du Nord-Est (5,3 millions pour les bovins et 1,1 million pour les ovins). Lors d'un

brief à la presse le 23 août, le cabinet du ministre de l'Agriculture a exclu toute commande immédiate de nouvelles doses de vaccin contre le sérotype 3. « Rien n'empêche d'en rediscuter dans l'avenir, pour l'instant nous surveillons de près l'évolution de la maladie », expliquait-on dans l'entourage de Marc Fesneau. Les Pouvoirs publics ont d'ores et déjà passé deux commandes, l'une début juillet dès l'homologation des vaccins, puis une seconde début août qui sera livrée « dans les prochaines semaines ». Sur celles déjà livrées, les vétérinaires ont commandé 94 % des doses disponibles pour les ovins et 82 % pour les bovins. « Il reste donc toujours des doses disponibles » pour les bovins et ovins, selon le ministère qui précise attendre « encore 250 000 doses pour les ovins et 1,3 million pour les bovins », déjà commandées par l'État. Élu en charge du dossier sanitaire à la FNO (éleveurs d'ovins, FNSEA), Emmanuel Fontaine a estimé auprès de l'AFP « qu'il faudrait élargir la zone de vaccination et commander environ 2 millions de doses supplémentaires » pour les ovins. De leur côté, Jeunes agriculteurs, la FNSEA et ses associations spécialisées d'éleveurs de ruminants* appellent à « commander en masse et à prendre en charge des doses de vaccin. » (Lire encadré). ■

Agrafit

* FNB (bovins viande), Fnecc (chèvres), FNO (ovins) et FNPL (producteurs de lait)

VACCINS FCO ET MHE / Le réseau FNSEA - JA en appelle à l'État

Dans un communiqué du 23 août, Jeunes agriculteurs (JA), la FNSEA et ses associations spécialisées d'éleveurs de ruminants* appellent une nouvelle fois l'État à « commander en masse et à prendre en charge des doses de vaccin » pour la maladie hémorragique épizootique (MHE), ainsi que pour les deux sérotypes de la fièvre catarrhale ovine (FCO-3 et FCO-8).

« Seul l'État peut aujourd'hui déclencher auprès des laboratoires la production de ces vaccins en large quantité et avec un délai minimal de livraison », justifient les syndicats. Les seuls vaccins pris en charge actuellement sont ceux contre la FCO-3, sérotype émergent en France depuis début août, et seulement dans la « zone de vaccination volontaire » (six régions du Nord-Est). Comme l'a expliqué le cabinet du ministre de l'Agriculture à la presse le 23 août, cette stratégie vise à « freiner autant que faire se peut la progression de cette maladie et à protéger au maximum nos éleveurs ». Et de rappeler que la France est « le premier et le seul pays européen à prendre en charge la vaccination à 100 % contre la FCO-3 ». Une stratégie qui n'a pas été retenue pour la FCO-8, arrivée en France en 2007 et désormais endémique, ou pour la MHE, arrivée en septembre 2023, a expliqué en substance l'entourage de Marc Fesneau. ■

Agrafit

PRATIQUE / Dans un communiqué de presse commun en date du 26 août, les groupements de défense sanitaire (GDS France), la Fédération nationale ovine (FNO), la Coopération agricole et Races de France ont livré leurs recommandations aux éleveurs pour lutter contre la fièvre catarrhale ovine de sérotypes 3, 4 et 8.

FCO : les recommandations de GDS France

« Étant donné l'activité vectorielle actuelle et les impacts cliniques et donc économiques avérés de cette maladie, les organisations professionnelles souhaitent porter à la connaissance de tous les éleveurs ovins des recommandations afin de limiter son impact sur leur exploitation, mais aussi pour freiner sa propagation », indiquent dans un communiqué commun daté du 26 août les groupements de défense sanitaire (GDS France), la Fédération nationale ovine (FNO), la Coopération agricole et Races de France. Les quatre

organisations recommandent ainsi fortement de surveiller les animaux matin et soir ; de soigner les signes cliniques dès leur apparition : fièvre, plaies, aphtes, défaut d'hydratation... ; de limiter la densité des culicoïdes (mouches piqueuses) et enfin de limiter et sécuriser les mouvements d'animaux. Elles ont également fait le point sur la vaccination des trois sérotypes. « Très virulent » et très « rapide », le sérotype 8 peut être soigné avec trois vaccins ayant prouvé leur efficacité et dont « deux sont combinés

à la protection vis-à-vis du sérotype 4 ». La vaccination contre le sérotype 3 est gratuite dans la zone vaccinale : Hauts-de-France, Île-de-France, Grand-Est, Centre, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie. Il faut dans ce cas se rapprocher de son vétérinaire sanitaire. Pour les autres départements, l'achat des doses s'effectue auprès de son vétérinaire référent. ■

Avec Actuaagri

✓ Pour en savoir plus : <https://urlz.fr/rTKL> ; <https://urlz.fr/rTKP>



La campagne de vaccination sera lancée dès le 1^{er} octobre. 67,75 millions de doses de vaccins ont été commandées.

AVICULTURE / Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, a annoncé le 20 août dernier l'engagement de l'État dans la campagne vaccinale 2024-2025 des canards contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). La vaccination sera soutenue à hauteur de 70 % par l'État.

Nouvelle campagne de vaccination contre l'influenza aviaire

« Nous avons lancé les commandes de vaccins il y a plusieurs semaines déjà, et l'État prendra en charge leur coût à hauteur de 70 %. Cela permet d'éloigner le spectre d'années comme 2021-2022 où 20 millions de volailles avaient dû être abattues », a indiqué le ministre de l'Agriculture démissionnaire, Marc Fesneau. Pour la première campagne de vaccination, la participation de l'État était de 85 % du coût total. « Il faut que la vaccination puisse être prise en charge par la filière dans les années à venir. On ne peut pas en permanence faire appel à l'État », a-t-il dit pour justifier la baisse de prise en charge par l'État. La première campagne avait coûté 100 millions d'euros. « On est le seul pays à avoir pris en charge les pertes des éleveurs à cette hauteur-là », a insisté le ministre démissionnaire.

Maintenir la vigilance face à la maladie

La campagne de vaccination sera lancée dès le 1^{er} octobre. 67,75 millions de



doses de vaccins ont été commandées auprès des laboratoires Ceva santé animale et Boehringer Ingelheim animal health. « Il est demandé à tous les acteurs de la filière de maintenir leur vigilance vis-à-vis de cette maladie et de respecter une application stricte des mesures de biosécurité. La surveillance, la biosécurité et la vaccination sont, en effet, des piliers complémentaires de la prévention de l'IAHP », conclut le communiqué du ministère. ■

Actuaagri

Un foyer d'influenza aviaire détecté dans le Morbihan ✓

Un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) a été confirmé le 20 août, dans un élevage du Morbihan, sur la commune de Camoël, a indiqué le 21 août le ministère de l'Agriculture. Il s'agit du deuxième foyer pour la saison 2024-2025, après celui détecté en Ille-et-Vilaine le 12 août. Ces deux foyers sont proches de zones où des cas similaires ont été observés sur des oiseaux marins ces dernières semaines, le long des côtes bretonnes et normandes. « L'élevage concerné, qui compte 4650 dindes, a été dépeuplé et une zone de protection de 3 km autour du foyer ainsi qu'une zone de surveillance de 10 km ont été instaurées. Les mouvements de volailles sont interdits dans ces zones où la surveillance sanitaire des élevages est renforcée », a précisé le ministère de l'Agriculture. ■

Auvergne-Rhône-Alpes



©Sophie Chalenet

Selon **Michèle Boudoin**, éleveuse dans le Puy-de-Dôme et présidente de la FNO, l'État doit revoir la tarification des PCR et des vaccins pour les ovins.

SANITAIRE / Face à la multiplication de la fièvre catarrhale ovine de sérotype 8 (FCO-8) sur les ruminants, deux représentants de la filière ovine alertent sur la nécessité de détecter l'épizootie et de procéder à la vaccination des animaux.

FCO-8 : tous les départements touchés

Jusqu'à présent, trois départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes étaient restés indemnes. Le dernier recensement effectué par le réseau GDS France, en date du 26 août, montre une claire avancée de la fièvre catarrhale ovine de sérotype 8 (FCO-8) en France, et plus particulièrement dans le quart Sud-Est. Entre le 19 août et le 27 août, les départements du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie ont rejoint la longue liste des départements touchés par cette épizootie transmise par des moucheron piqueurs du genre *Culicoides*. Ces derniers, dont le développement est favorisé par des températures élevées, jouent le rôle de vecteurs de la maladie.

Vaccination et désinsectisation

Si le sérotype 8 a été détecté pour la première fois dans le sud du Massif central durant l'été 2023, sa rapide propagation ces dernières semaines inquiète les professionnels de l'élevage ovine. « Ça explose partout », affirme avec une certaine inquiétude Michèle Boudoin, éleveuse d'ovins dans le Puy-de-Dôme et présidente de la Fédération nationale ovine (FNO). « Dans la Drôme, la FCO-8 est présente depuis le 9 août et les cas sont nombreux », ajoute le président de la section régionale ovine de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes, Frédéric Gontard. « À titre d'exemple, un élevage du

Drôme a déjà perdu 7 béliers sur 17, tandis que dans le sud du département, un éleveur a détecté, le week-end dernier, 4 brebis avec la langue bleue! » Selon les deux responsables, la filière ovine va avoir beaucoup de mal à absorber les pertes liées à cette maladie. « Je me fais du souci, car sur les 50 000 brebis que compte la Drôme, nous allons en perdre 10 000 et les sélectionneurs auront moins d'animaux à vendre pour remplacer les pertes... Or, il faut des années pour remonter un troupeau », s'alarme Frédéric Gontard. Perte d'appétit, fièvre, langue couverte de pustules, secousses au niveau des articulations : les symptômes sont nombreux. Outre la souffrance causée aux ovins, Michèle Boudoin déplore une certaine inégalité des tarifications. « Les seules parades sont la vaccination et la désinsectisation, affirme-t-elle. Or, si la FCO-8 touche également les bovins, le problème est que les prix des PCR sont les mêmes pour les deux espèces. Avec la FNO, nous demandons à l'État de prendre sa responsabilité politique en ramenant les PCR à la rentabilité économique de la filière ovine et en encadrant le prix des vaccins. » Actuellement, le coût des PCR est de 15 euros par bête, tandis que celui du vaccin BTv, adapté aux deux espèces et qui nécessite deux injections, est de 8 euros. ■

Léa Rochon

1. La fièvre catarrhale ovine (FCO) est également appelée maladie de la langue bleue ou en anglais « Bluetongue ».

POLITIQUE /

Laurent Wauquiez démissionne de la présidence de la Région

Ce n'était pas une surprise. Élu député de la 1^{re} circonscription de Haute-Loire le 7 juillet, Laurent Wauquiez est soumis à la loi sur le non-cumul des mandats. Jeudi 22 août, le chef des Républicains à l'Assemblée nationale a donc démissionné de la présidence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qu'il occupait depuis 2016. Sa démission entraîne également celle de son exécutif. La personne qui lui succédera sera élue le 5 septembre, dans le cadre d'une assemblée plénière. ■

L.R.



Laurent Wauquiez.

JEUNES AGRICULTEURS / La finale régionale de labours aura lieu le 1^{er} septembre dans le Puy-de-Dôme, l'occasion pour le président régional de Jeunes agriculteurs, Jocelyn Dubost, de rappeler la détermination du réseau de voir les combats syndicaux aboutir alors que la rentrée est emplie d'incertitudes.

Jocelyn Dubost : « nous restons déterminés »

Terre en fête, manifestation pendant laquelle se tiendra notamment la finale régionale de labours (FRL), se déroule ce week-end, les 31 août et 1^{er} septembre, à Saint-Clément-de-Réchat dans le Puy-de-Dôme. La FRL est souvent synonyme de rentrée agricole. Comment, cette dernière, se présente-t-elle ?

Jocelyn Dubost : « C'est une très bonne question car, comme tout le monde, nous nageons dans le flou. Depuis plusieurs semaines nous faisons face à un Gouvernement démissionnaire et n'avons plus de ministre de l'Agriculture. C'est très frustrant car nous étions en passe d'aboutir sur un certain nombre de sujets et tout a été stoppé net. Même si les choses devraient se décanter dans les prochaines heures [L'entretien a été réalisé le 23 août 2023. NDLR], il y a urgence et nous avons déjà perdu du temps, un luxe que nous n'avons pas. Alors, c'est certain, ce week-end sera festif, mais le réseau Jeunes agriculteurs reste déterminé à maintenir la pression pour que nous ne marchions plus sur la tête ! »

Quels sont les enjeux de Jeunes agriculteurs pour cette fin d'année 2024 dont le début a été marqué par des manifestations sans précédent et le troisième trimestre par une instabilité politique ?

J. D. : « Nous ne devons pas le nier, grâce à la mobilisation de tout le réseau, nous avons obtenu quelques avancées comme la détaxation du gasoil non routier (GNR) ou encore davantage de contrôles dans le cadre de la loi Egalim pour un prix rémunérateur et sur l'origine des produits dans les grandes et moyennes surfaces. Toutefois, ces avancées ne sont pas totalement à la hauteur des enjeux. Nous avons, en effet, d'importants chantiers en

cours, comme notamment la proposition de loi d'orientation agricole (PLOA), qui devaient, à la suite des mobilisations historiques de l'hiver dernier, normalement aboutir avant l'été. Toutefois, la dissolution de l'Assemblée nationale a mis un coup d'arrêt au travail que nous conduisons. Aujourd'hui, il est clair que nous voulons que, comme son nom l'indique, la LOA oriente notre agriculture dans le bon sens, que cette loi prenne tout son sens en donnant une vision d'avenir à notre métier d'agriculteur en confortant les actifs dans leur travail et en permettant à ceux qui veulent embrasser notre profession de le faire de manière sereine. »

La FRL marque la fin de l'été. Celui que nous venons de connaître a été marqué par une moisson historiquement basse, une pression sanitaire importante sur les troupeaux... Quel est votre sentiment face à cela ?

J. D. : « Les années se répètent, mais ne se ressemblent pas. Si, les années précédentes, nous avons beaucoup parlé sécheresse, en 2024, nous déplorons l'excès d'eau sur une grande partie du territoire régional qui a eu pour conséquence une moisson de céréales



Jocelyn Dubost, président de Jeunes agriculteurs Auvergne-Rhône-Alpes.

catastrophique. En viticulture et en arboriculture, les aléas climatiques et les maladies qui s'enchaînent entraîneront indéniablement des répercussions sur la récolte. Nous investissons de moins en moins dans la recherche et aujourd'hui nous atteignons nos limites. Pour les éleveurs, si la quantité de fourrage est au rendez-vous, la qualité reste à être confirmée. Surtout, ils ont une nouvelle épée de Damoclès au-dessus de la tête avec l'arrivée d'un nouveau sérotype de FCO en France et l'expansion de la FCO-8 sur notre territoire ou encore la MHE qui est à nos portes. Il est urgent aujourd'hui que les Pouvoirs publics se positionnent pour aider ceux qui sont touchés et accompagner au mieux ceux qui ne le sont pas. Le salut passera par la vaccination, de l'accompagnement et de l'information claire auprès des éleveurs... L'État doit mettre la main à la poche et investir dès maintenant pour éviter une catastrophe sanitaire demain. ■

Propos recueillis par Marie-Cécile Seigle-Buyat

31 AOÛT ET 1^{ER} SEPTEMBRE Programme de Terre en fête

Terre en Fête by JA63 se tiendra les 31 août et 1^{er} septembre à Saint-Clément-de-Régnat (Puy-de-Dôme). Deux jours de fête mettant l'agriculture à l'honneur avec de nombreuses animations pour petits et grands. Au programme : concours départemental et régional de labours, concert de Wazoo (le 31 août à 21 h), mini-ferme, balade à poney et en tracteur, olympiades agricoles, démo trial, marché de producteurs... Buvette et restauration les deux jours. Entrée sur le site à 5 € avec accès à toutes les activités.



INTER-CONSULAIRE / Les présidents de la chambre régionale d'agriculture, de la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) et de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont rencontrés courant de l'été afin de partager leurs visions.

Une vision commune pour les chambres consulaires

Accompagner les entrepreneurs, veiller aux intérêts des entreprises et contribuer au développement économique des territoires... Telles sont les missions communes confiées aux chambres consulaires que sont les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie (CCI) et des métiers et de l'artisanat (CMA). Que ce soit à l'échelon départemental, régional, voire national, ces trois entités travaillent bien souvent ensemble pour faire rayonner leur territoire. Auvergne-Rhône-Alpes ne fait pas exception à la règle.

Une seule boussole

Au cours de l'été, Vincent Gaud, président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) a invité ses homologues de la chambre régionale



De gauche à droite : **Gilbert Guignand**, président de la chambre régionale d'agriculture, **Vincent Gaud**, président de la chambre de métiers et de l'artisanat et **Philippe Guérand**, président de la CCI de région Aura.

d'agriculture, Gilbert Guignand et de la CCI de région Aura, Philippe Guérand, à se retrouver. Objectifs de

cette rencontre, selon le directeur de la chambre régionale d'agriculture, Laurent Joyet : partager autour de l'actualité régionale et échanger sur les actions des trois chambres consulaires pour soutenir l'activité économique de la région. « Un échange riche avec une vision commune autour des enjeux actuels », soutient-il dans un post LinkedIn. Une vision commune résumée par la CCI de région Aura en commentaire de ce post : « une seule boussole : l'intérêt de notre région et de celles et ceux qui innovent, performent, créent des emplois et dynamisent nos territoires ». Pour rappel, avec un produit intérieur brut (PIB) de 269 milliards d'euros (Mds), Aura est au quatrième rang des régions de l'Union européenne et au deuxième rang en France. ■

Marie-Cécile Seigle-Buyat